KZ-Gedenkstätte
Neuengamme

Ausstellungen
Begegnungen
Studienzentrum

4 mai 2025

Présentation d'affiches au « Lieu de mémoire partagée »

Chœur	**« No longer slaves »** *de Jonathan Helser et Joel Case*
Mot de bienvenue	**Uta et Halina Kühl** *Fille et petite-fille du déporté politique au camp de concentration Hermann Kühl*
Discours	**Jean Mathia** *Petit-neveu du déporté alsacien au camp de concentration Emile Matter*
Discours	**Michael Raveh** *Fils de la prisonnière juive allemande Karla Raveh*
Chœur	**« Stand up »** *de Cynthia Erivo*
Chœur	**« Peace be unto you »** *de Hans Christian Jochimsen*

Accompagnement musical : **chœur gospel Medical Voices.**

Uta Kühl

[Chœur]

Chers invités, chères amies et chers amis du Lieu de mémoire partagée, chères collaboratrices et chers collaborateurs de la Fondation des mémoriaux et des lieux éducatifs de Hambourg à la mémoire des victimes des crimes nazis, chères étudiantes et chers étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts de Hambourg – Lotta, Lilly, Jonas, Bela et Greta –, chers bénévoles du Mémorial de Neuengamme, Philipp, Uliana et Gabriel, chers participants ayant contribué et soutenu le Lieu de mémoire partagée et tout particulièrement chers proches. Soyez toutes et tous les bienvenus !

Je suis très impressionnée et reconnaissante de pouvoir accueillir une nouvelle fois des invités de l'Ukraine, ravagée par la guerre. Bienvenue à toutes et à tous !

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Karin van Steeg et Pieter Dekker des Pays-Bas. Karin est notre infatigable ambassadrice du Lieu de mémoire partagée aux Pays-Bas, et plus particulièrement à Putten. Elle est toujours disponible pour les proches là-bas et leur apporte son soutien avec beaucoup de créativité, d'empathie et d'engagement dans la conception d'affiches pour les membres déportés de leur famille. Pieter organise des voyages pour les proches afin qu'ils puissent assister aux cérémonies organisées au Mémorial de Neuengamme et réaliser des reproductions pour le Lieu de mémoire partagée. Le travail de Karin et Pieter contribue énormément à faire du Lieu de mémoire partagée un monument plein de vie, de rencontres et de signification.

Je suis impressionnée et reconnaissante qu'autant de proches et de représentants des associations des Pays-Bas, de France, d'Espagne, de Pologne, d'Ukraine et d'Allemagne accompagnent et soutiennent la manifestation de ce jour. Nous vous souhaitons la bienvenue à toutes et à tous ! Un message de bienvenue également aux associations de soutien de Belgique et du Danemark, qui ne peuvent pas être présentes aujourd'hui.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le chœur gospel « Medical Voices », qui nous a si bien accueillis en interprétant le morceau « No longer slaves » de Jonathan Helser et Joel Case et qui continuera à nous accompagner musicalement aujourd'hui. Les « Medical Voices » sont le chœur du BG Klinikum Hamburg, mieux connu sous le nom Unfallkrankenhaus Ham-

burg-Boberg (Hôpital des accidents). Habituellement, le chœur chante pour les patientes et les patients, mais aujourd'hui, elle chante pour nous. Il s'agit de chansons sur le thème de l'oppression et du désir de liberté, qui proviennent de la tradition afro-américaine du gospel.

Je suis Uta Kühl, la fille d'Hermann Kühl, ancien détenu politique du camp de concentration. Avec ma fille Halina, je participe depuis le début au groupe de travail du Lieu de mémoire partagée.

Pour nous, le Lieu de mémoire partagée est très important et c'est notre projet le plus cher. Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas encore le Lieu de mémoire partagée :

Le Lieu de mémoire partagée est un monument actif que des proches d'anciennes détenues et d'anciens détenus ont développé avec le soutien de bénévoles et d'étudiantes et d'étudiants de l'École supérieure des beaux-arts de Hambourg. Il s'agit tout d'abord d'une œuvre participative. Les proches créent des affiches pour les membres persécutés de leur famille. Ces affiches sont ensuite imprimées sur des planches, exposées en permanence dans l'enceinte du Mémorial du camp de concentration de Neuengamme. Dans l'atelier d'impression adjacent, les proches et les visiteurs du Mémorial peuvent utiliser ces planches pour imprimer les affiches qui seront ensuite présentées en ligne sur notre site web et aussi sur place, sur le mur d'affichage.

Le Lieu de mémoire partagée nous permet de faire lumière sur les membres de notre famille et de les distinguer de l'anonymat et du nombre énorme d'anciennes et d'anciens détenus. Nous pouvons parler de notre père ou de notre grand-père ici, sur le lieu même où il a subi une injustice sans humanité, et nous souvenir de lui. Nous souhaitons également permettre à tous les proches qui le souhaitent, de faire de même. Nous voulons faire partie de la mémoire, contribuer à son élaboration et nous impliquer. 80 ans après la libération des camps de concentration, l'époque nazie semble bien lointaine pour beaucoup de gens. Pour nous, en tant que membres de la famille, ce qui s'est passé et toutes ses conséquences ne sont pas loin. Ces faits sont proches et ne doivent pas être relativisés ni oubliés.

Avant sa mort en 1983, mon père a écrit dans une lettre une phrase à laquelle je pense très souvent actuellement, je cite : « Cela peut recommencer à tout moment et nous ne savons pas d'où cela viendra ni de qui cela viendra ».

Cette année, 30 proches ont créé de nouvelles affiches. Le Lieu de mémoire partagée continue de se développer. Cette forme de souvenir et d'entretien de la mémoire est aussi l'expression d'une affinité. Une expression de solidarité et de respect envers toutes les personnes qui ont

été détenues ici au camp de concentration de Neuengamme ou dans l'un des camps extérieurs du camp de concentration de Neuengamme. C'est très, très réjouissant. Malheureusement, notre groupe de travail ne dispose pas de fonds propres pour le fonctionnement et le développement du Lieu de mémoire partagée. Nous sommes embarrassés de devoir demander aux proches de prendre en charge, dans la mesure du possible, les frais de leur planche d'impression. Si des personnes dans le public souhaitent soutenir le Lieu de mémoire partagée par un don ou peut-être même par le parrainage d'une planche, vous trouverez notre compte bancaire dédié aux dons indiqués sur notre site : www.ort-der-verbundenheit.org ou notre dépliant à la sortie.

Halina Kühl

J'ai maintenant le plaisir d'accueillir Jean Mathia.

Jean Mathia est le petit-neveu d'Emile Matter. L'affiche qu'il a créée pour son grand-oncle représente également le groupe de 42 officiers qui ont été déportés ensemble d'Alsace vers le camp de concentration de Neuengamme et dont Emile Matter faisait partie. Merci beaucoup, Monsieur Mathia, de nous en parler.

Jean Mathia

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités, en particulier chères familles Wetterwald et Nussbaum,

C'est un honneur particulier en ce 80ème anniversaire de la Libération du Camp de représenter en ce jour les 22 officiers de réserve alsaciens, incorporés de force dans la Waffen-SS et internés, déportés et décédés à Neuengamme et les camps annexes. 20 officiers seront des rescapés, comme Charles Wetterwald, dont je salue le fils Philippe ici présent. Ils sont libérés dans les camps annexes par les troupes alliées britanniques et américaines mais ils seront marqués à vie par leur détention.

Je suis Jean Mathia, originaire du même village qu'Emile Matter. Comme grand-neveu, je suis conscient que je suis aussi le dernier représentant de la famille d'Emile Matter à pouvoir encore témoigner et j'en suis honoré. J'ai été élevé dès mon plus jeune âge avec la présence constante du souvenir d'Emile dans ma ferme et dans laquelle il effectuait avec mon père et ma mère les travaux agricoles. Je remercie chaleureusement la Gedenkstätte Neuengamme de nous avoir invité et de me donner la parole pour faire revivre Emile en cette journée solennelle.

Notre famille a été particulièrement touchée par la disparation de l'oncle René, incorporé de force à 18 ans dans le « Sturmregiment 195 », mort à 20 ans dans les steppes russes en ce mois de juin 1944 alors qu'Emile est incorporé. Aussi la mort d'Emile en 1945 a été vécu dramatiquement et a durablement marqué les années d'après-guerre. Cependant, en Alsace dans le climat délétère des années qui ont suivi l'annexion de force, « une chappe de plomb » s'est abattue sur l'incorporation de force – et le « n'en parlons plus » était érigé en dogme. Par la suite le sort des 130.000 incorporés de force et les 42.000 disparus occupaient les devants de la scène institutionnelle essentiellement pour faire valoir leurs droits et ce n'est que tardivement dans les années 1980 que les 42 officiers sortent réellement de cet « oubli mémoriel » avec la publication du recueil « Nous étions 42 ».

C'était avec une fierté légitime que toute notre famille a vu partir Emile à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint Cyr le 24 septembre 1937, d'autant plus qu'il était né allemand le 26 juin 1916, en Alsace-Moselle, le « Reichsland » annexé après 1870 suite au traité de Francfort. Son casoar qui a été confié par la famille au musée de Phalsbourg témoigne à demeure de son attachement inébranlable à l'armée française qu'il ne trahira jamais.

Emile ne terminera pas le cursus d'officier en école d'application car dès septembre 1939 il sera appelé à se battre sur la Ligne Maginot avec le 174ème Régiment de Mitrailleurs d'Infanterie de Forteresse en particulier lors de la Bataille des Lacs Mosellans en juin 1940 et lors du repli sur le massif du Donon. C'est la dernière victoire française, sans lendemain. Prisonnier de guerre il est libéré en tant que natif d'Alsace-Moselle.

Dès 1942 les Alsaciens-Mosellans sont enrôlés de force dans la Wehrmacht, cependant les officiers de réserve ayant servi dans l'armée française bénéficient d'une « clause d'exception » et ne sont pas concernés par le décret du Gauleiter Wagner. En 1944, face à la débâcle qui s'annonce Himmler, considérant qu'il n'est pas lié par les arrangements de la Wehrmacht décide d'incorporer de force tous les 800 officiers de réserve alsaciens, suite à une demande expresse de Wagner qui se vante de renflouer les pertes considérables dans le corps des officiers de la Waffen-SS.

Fin mai 1944, Emile reçoit comme une soixantaine de camarade son « Stellungsbefehl ». Alors que les Alliés débarquent en Normandie, il franchit le portail du camp d'entrainement de la SS à Sennheim (Cernay). Malgré les injonctions et harangues d'officiers français de la Légion des Volontaires Français du « Infanterie-Regiment 638 » et en dépit du danger constant d'être déporté, il refuse obstinément avec ses camarades d'endosser l'uniforme noir de la Waffen-SS. Suite au refus, il est transféré en Allemagne en Prusse orientable afin de l'empêcher de déserter.

Malgré les menaces de la « Sippenhaft » qui pèsent sur la famille, le père étant interné au camp de Schirmeck pendant plusieurs semaines, Emile reste fidèle au drapeau tricolore. Lassés par ces « sturen Elsässerköpfe » la direction SS décide d'interner Emile dans le camp des « Prominente » en août 1944 à Neuengamme avec l'objectif affiché de briser sa volonté. Son début de déportation est assez bien documenté, malgré la censure par les échanges de courrier avec sa sœur Lina.

Pour son obstination et refus à intégrer la Waffen-SS, il est ensuite condamné à mort, comme tous les « 42 » par décret de Hitler « Nacht und Nebel » le jour où Strasbourg est libéré par la 2ème Division Blindée le 23 novembre 1944. Son calvaire commence dès son transfert dans le camp de Neuengamme. Les échanges de courrier se tarissent dès décembre 1944 ce qui laisse craindre le pire à sa famille et sa fiancée qui vivent dans une angoisse permanente alors qu'ils sont libérés depuis novembre 1944. Les mauvais traitements, le manque de nourriture, les maladies endémiques entrainent une détérioration très rapide de l'état de santé de Emile et déjà en décembre 44 il ne pèse plus que 40 kilogrammes.

Après la Libération la famille est dans l'incertitude totale avec des témoignages contradictoires de ses camarades quant au sort d'Emile et elle reprend espoir quand la croix rouge annonce enfin sa présence dans un camp. Mais il s'agit en fait d'un homonyme. Sans preuve formelle de son décès, toute la famille veut croire à son retour. Ce n'est que très tardivement qu'il a fallu accepter la terrible réalité,

« Emile est mort. »

« Emile est mort de famine et de maladie. »

« Emile est Mort pour la France. »

La famille et sa chère fiancée Marguerite, ma marraine, ne connaîtrons jamais les circonstances exactes de son décès, même la date n'est pas confirmée – officiellement il est enregistré comme « Mort pour la France » le 26 février 1945. Entretemps, j'ai appris grâce aux rares documents du KZ Neuengamme que son décès est documenté. Il meurt le 26 février 1945 dans le camp de Neuengamme, comme cause du décès entérite, inflammation de la muqueuse intestinale. Cependant, d'après les déclarations de déportés, les causes du décès étaient mentionnées de manières aléatoires suivant un catalogue préétabli. Il est mort de faim, c'est la cause la plus probable de la mort d'Emile.

Je veux croire que son sacrifice n'a pas été vain. Eu égard au refus et l'impossibilité de les faire plier, le Gauleiter Wagner et la SS ne donneront pas suite pour incorporer les autres 800 officiers de réserve. Avec ses camarades, ils leurs ont probablement sauvé la vie. Les autres non-officiers n'auront pas cette chance.

Emile n'a aucune tombe officiellement connue. Personne ne sait où il est enterré. Il est probable qu'il repose dans une fosse commune ou bien qu'il soit parmi les cendres, ici, quelque part, reposant « poussière » avec ses compagnons d'infortune.

La semaine dernière, a été inauguré le « Jardin du Souvenir des 42 » sur son lieu d'incorporation avec un pin noir pour chaque officier décédé et un tilleul pour chaque rescapé pour rappeler leur calvaire. Cet espace vert de 42 ares est un espace mémoriel, et par extension, nous le considérons quelque part aussi comme une annexe de la « Gedenkstätte Neuengamme ».

Je vous remercie pour votre attention.

Halina Kühl

Merci beaucoup, Jean Mathia, pour votre récit impressionnant.

Nous accueillons maintenant Michael Raveh, qui poursuit le travail de mémoire de sa mère, Karla Raveh. L'une ou l'autre personne d'entre vous a peut-être eu l'occasion de rencontrer l'impressionnante Karla Raveh. Elle a participé pendant de nombreuses années, ici à Neuengamme, à la commémoration de l'anniversaire de la libération, jusqu'à son décès en 2017. L'affiche que Michael Raveh a créée pour sa mère est la première affiche du Lieu de mémoire partagée qui nous soit parvenue d'Israël. C'est dans ce pays que de nombreux survivantes et survivants juifs, dont ceux du camp de concentration de Neuengamme, ont émigré après leur libération, en quête de sécurité, de protection et de paix. Nous souhaitons à toutes les personnes de ce pays de bientôt pouvoir vivre en sécurité et en paix. Bienvenue, Michael Raveh !

Michael Raveh

Chers.ères invités.ées !

Aujourd'hui, quatre-vingts ans après la libération du camp central de Neuengamme et celle environ deux semaines plus tôt de ma mère, Karla Raveh (née Frenkel), du camp annexe de Salzwedel, je suis venu ici pour vous relater l'histoire de ma famille.

J'appartiens à ce que l'on appelle la deuxième génération de survivants de l'Holocauste. Nos familles entières – celle de ma mère comme celle de mon père – ont été exterminées pendant l'Holocauste. J'estime qu'il est de mon devoir de continuer à raconter l'histoire de ma famille, afin qu'elle reste en mémoire et ne tombe pas dans l'oubli.

Je viens de Kiryat Tiw'on en Israël près de Haïfa, ma ville de naissance et le lieu où mes parents ont reconstruit leur vie après avoir quitté Lemgo en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Ils ont tous deux traversé la Seconde Guerre mondiale en tant que persécutés et y ont survécu.

Ma mère s'est éteinte il y a huit ans à l'âge de 90 ans. Elle a consacré les trente dernières années de sa vie à la tâche de faire connaître son histoire, en particulier dans sa ville d'origine, mais aussi ici à Neuengamme et en Israël, et partout où elle y a été sollicitée. Mon père est décédé dès 1986 à l'âge de 61 ans et n'a guère pu accompagner ma mère dans ses déplacements pour raconter son parcours.

En 1985, une enseignante de Lemgo a prié ma mère d'écrire ce qui s'était passé à Lemgo pendant la domination nazie. Elle s'y est mise volontiers et a commencé à rédiger son parcours. Mon père l'y a aidée en dactylographiant ses manuscrits.

Elle a terminé environ un an plus tard cette autobiographie qui décrit les épreuves qu'elle-même et sa famille ont traversées. Il s'agit d'un ouvrage authentique qui énonce clairement ce que les Juifs de la ville de Lemgo ont enduré sous le régime nazi jusqu'à leur déportation, et l'horreur qu'ils ont vécue dans les ghettos et les camps de concentration. Les parents et la fratrie de ma mère ont été assassinés à Auschwitz-Birkenau. L'une de ses grands-mères a succombé aux privations à Theresienstadt. Seule son autre grand-mère a survécu à l'Holocauste – unique membre de la famille en dehors de ma mère – grâce à l'un des rares échanges de prisonniers avec la Suisse.

Cet écrit détaille le parcours de ma mère via différents camps de concentration jusqu'au jour de la libération et immédiatement après, il est l'histoire de sa survie. Publié par l'administration de

la ville de Lemgo, il est devenu un best-seller local qui a fait sensation dans sa ville natale, révélant de manière authentique ce qui s'est passé en ce lieu, dans les ghettos et dans les camps de concentration.

Elle a intitulé son livre « Survivre ».

Ce succès a eu des répercussions sur le reste de sa vie. Il a incité ma mère à devenir ambassadrice des survivants de l'Holocauste et à continuer à rapporter ce qui s'était passé. Elle a narré son histoire encore et encore, en répétant les événements majeurs qui l'avaient marquée.

Elle a raconté les changements qu'elle avait vécus au début du régime nazi, lorsque, écolière ordinaire à Lemgo, elle avait été marginalisée du fait qu'elle était juive. Elle a décrit comment sa famille avait connu toujours plus de détresse et de misère, jusqu'à perdre tous ses biens ; comment elle a été retirée de l'école régulière et obligée de suivre une classe juive à Detmold – ville voisine où d'autres enfants juifs étaient scolarisés.

Elle a parlé de sa famille qui vivait dans une maison : un grand-père et deux grands-mères, ses parents et deux jeunes frères, dont l'un en bas âge, une sœur de deux ans son aînée ainsi que des oncles et tantes.

Elle a décrit comment sa famille a été expulsée de sa maison et déportée au ghetto juif de Theresienstadt le 28 juillet 1942. Elle a raconté le voyage éprouvant jusqu'à Theresienstadt, les soins et l'inquiétude pour le nourrisson, comment toute la famille s'est solidarisée pour veiller à ce petit d'un an et demi, et comment elle a été dispersée après son arrivée au ghetto.

Elle a raconté les épreuves et les privations qu'elle a dû endurer à Theresienstadt, où sa grand-mère paternelle a succombé aux conditions de vie épuisantes. Ma mère décrit dans sa biographie comment ils ont survécu au quotidien dans le ghetto, comment ils se sont efforcés de s'entraider, et ses propres précieux efforts pour la survie de la famille, dans des conditions désastreuses sans presque rien à manger.

Elle a raconté comment le père de famille les a un jour tous rassemblés et décidé que s'ils étaient séparés après cette épreuve et que chacun se retrouvait dans un autre lieu, le point de rencontre pour tous serait Lemgo, leur ville natale.

En février 1945, sa grand-mère maternelle a quitté en train Theresienstadt pour la Suisse. Ce transport d'échange avait été mis en place dans le cadre d'un accord entre l'ancien président de la Confédération suisse Musy et Heinrich Himmler. Ce dernier espérait par cette mesure la réduction d'une peine probable. Si mon arrière-grand-mère a survécu et atteint la Suisse grâce à

ce transport, elle a compris à son arrivée que presque toute sa famille avait été assassinée dans des chambres à gaz.

Ma mère a raconté comment sa famille avait été envoyée à Auschwitz le 16 octobre 1944, et comment elle avait supplié de suivre sa famille pour ne pas rester seule. Elle a effectivement pu monter dans un train de wagons à bestiaux le 28 octobre 1944 et est ainsi arrivée à Auschwitz-Birkenau. Elle a décrit en détail le trajet en train éprouvant de Theresienstadt à Auschwitz-Birkenau.

À son arrivée, elle a compris qu'elle ne reverrait plus jamais sa famille. Elle a réalisé qu'elle était entrée dans un lieu qui était un enfer sur terre, un lieu sans retour possible.

Elle a heureusement été sélectionnée comme « main-d'œuvre » apte au travail et ainsi pu continuer à lutter pour sa survie. Son périple épuisant devait se poursuivre, elle a été transférée quelques jours plus tard à Bergen-Belsen, où elle a dû exécuter différents travaux en souffrant de la faim et de conditions inhumaines.

De Bergen-Belsen, elle a été envoyée en décembre 1944 au camp extérieur du camp de concentration de Neuengamme situé à Salzwedel, où elle a dû travailler dans une fabrique de munitions destinées à l'armée, et ce jusqu'au 14 avril 1945, date à laquelle un char américain est apparu aux abords du camp de Salzwedel, où elle a été libérée, mais en très mauvaise santé et presque morte de faim.

Elle est restée après la libération pendant deux mois en convalescence à Lunebourg, puis s'est mise en route pour rentrer à Lemgo. À son grand désarroi, aucun membre de sa famille n'avait survécu à l'enfer, et aucun n'est jamais revenu.

À la même période que la libération de Salzwedel, au camp de concentration de Mittelbau-Dora où étaient fabriquées les fusées V2, tous les prisonniers ont été soumis à une marche de la mort le long d'immenses tunnels souterrains. Parmi ces hommes se trouvait mon père, forcé à travailler comme ajusteur dans le secteur pour la fabrication de compresseurs de fusées.

Mon père était né dans une ville de Pologne appelée Deblin. Sous le régime nazi, il avait été soumis à des travaux forcés essentiellement à l'aéroport proche de sa ville natale. Sa famille a été déportée et assassinée dans le camp d'extermination de Sobibor lors de la toute première action. Il y a échappé et a servi de main-d'œuvre avec son frère aîné. Ce dernier n'a pas survécu, et il est resté le seul de sa famille dans le camp de travail.

De Deblin, il a été plus tard déporté à Czestochowa et finalement au camp de concentration de Mittelbau-Dora via Buchenwald. Ce sont les mains d'or de mon père qui l'ont maintenu en vie.

Son chef d'atelier a reconnu son talent et l'a appuyé, même si l'endroit en lui-même était l'enfer sur terre.

Lors d'une marche de la mort, tous les détenus ont un jour été conduits dans un hébergement des jeunesses hitlériennes et encerclés par des soldats nazis. Mon père a senti qu'il ne pouvait plus supporter la pensée de ne pouvoir survivre à ce qui allait se produire, il a alors sauté par une fenêtre et s'est enfui. Il a été visé, une balle lui a transpercé le pied, il est tombé et s'est caché.

Le lendemain, un soldat américain l'a découvert, transporté et a organisé son admission dans un hôpital de campagne d'Hamelin. L'administration municipale l'a transféré dans un hôpital de Lemgo pour l'extraction chirurgicale de la balle. C'est à Lemgo que mes parents se sont rencontrés.

Ma mère a contracté la tuberculose et été envoyée en convalescence en Suisse, où elle a pu rencontrer sa grand-mère maternelle. À son retour à Lemgo, mes parents se sont mariés civilement et ont décidé d'émigrer en Israël.

Autour de la date du 9 novembre 1988, ma mère et moi avons été invités à une cérémonie organisée par la Ville de Lemgo pour commémorer le 50e anniversaire des pogroms de novembre. Lors d'une réception spécifique, ma mère s'est vu décerner le titre de « citoyenne honoraire ».

La maison d'où elle avait été expulsée avec sa famille a été rénovée, le rez-de-chaussée est devenu un musée qui retrace l'histoire de la famille. La partie arrière a été transformée en atelier, où tous les ans un artiste boursier peut y séjourner et exposer ses œuvres en fin d'année.

La maison a été baptisée du nom de notre famille : Frenkel-Haus. Ma mère a eu le bonheur d'y bénéficier d'un appartement aménagé pour elle, ce qui lui a permis de vivre confortablement à Lemgo et y raconter son parcours.

Je posais pour la première fois le pied sur le sol allemand. Pendant le vol vers l'Allemagne, j'ai lu attentivement ce que ma mère avait écrit. Pour la première fois je découvrais son histoire en détail.

Je servais alors dans la Marine. Ma visite en Allemagne a eu lieu environ un an après l'obtention de mon diplôme d'ingénieur. J'étais attaché à une unité d'élite en tant qu'officier technique. Je m'étais entièrement consacré à mon travail et à ma vie privée, mon voyage en Allemagne m'a ouvert un tout autre monde.

Une dizaine d'années plus tard, une directrice d'école a demandé à ma mère de donner son nom à l'école intégrée qui venait d'être créée à Lemgo, et elle a bien sûr accepté. Cet établissement comptant environ 1200 élèves s'appelle désormais « Karla-Raveh-Gesamtschule ».

Lors de chaque séjour de ma mère à Lemgo, elle rendait visite à l'école, passait dans les classes et racontait son histoire. En outre, un échange de classes a été organisé entre une école israélienne et celle qui porte son nom.

Ici aussi à Neuengamme, ma mère venait presque chaque année rendre visite aux élèves et leur raconter son histoire. Après son décès, un service religieux commémoratif a eu lieu à l'église de Lemgo. Dans mon discours, j'ai promis de poursuivre son action.

Dans la ville de Lemgo, nous avons érigé un monument en son honneur, dans un parc proche de sa maison où elle aimait se promener. On peut lire sur ce monument la phrase suivante :

> « Si un jour nous devons être séparés, nous nous retrouverons à Lemgo. »

J'ai également choisi cette phrase prononcée par son père, mon grand-père, pour l'affiche que j'ai réalisée pour ma mère sur le Lieu de mémoire partagée. Cela signifie beaucoup à mes yeux que le souvenir de ma mère ait désormais aussi sa place en ce lieu de mémoire.

Cette affiche manifeste son attachement au Mémorial du camp de concentration de Neuengamme, mon profond attachement à ma mère ainsi que mon lien avec les autres proches des personnes persécutées qui, tout comme moi, ont à cœur de raconter les parcours de persécution de leurs familles, et de les préserver de l'oubli.

Je vous remercie.

Translation/Übersetzung: Dominique-Marie Bohère

Halina Kühl

Merci beaucoup, Michael Raveh, pour votre merveilleux discours. Nous allons maintenant entendre à nouveau les « Medical Voices ». Leur prochaine chanson s'adressera directement à nous, aujourd'hui. Quand il s'agit d'oppression et de racisme, nous ne devons pas regarder ou détourner le regard, mais nous lever : « Stand up », un morceau de Cynthia Erivo.

[Chœur]

En attendant, nous demandons à tous les proches qui ont créé une affiche pour un membre de leur famille cette année ou les années précédentes de venir à l'avant. Vous trouverez ici, à ces tables, les planches réalisées d'après vos projets, classées par ordre alphabétique. Nous vous invitons à prendre la planche pour le membre persécuté de votre famille et à vous placer en rangée devant nous de manière à ce que toutes les planches soient bien visibles.

Je voudrais maintenant inviter tous les proches ici présents à lever leur plaque et à nommer l'un après l'autre, clairement et à haute voix, le nom du membre de leur famille qui a été persécuté.

[Lecture des noms]

Merci beaucoup ! Nous prions toutes les personnes présentes de se lever et de commémorer ensemble avec nous pendant un moment de silence. Merci à vous !

[Minute de silence]

Mes remerciements à vous toutes et tous ! La chorale « Medical Voices » va nous chanter un dernier morceau de Hans Christian Jochimsen. « Peace be unto you / when you leave this wounded place » – nous vous le souhaitons à vous et à nous, c'est le message que le chœur nous donne pour continuer notre chemin. Celles et ceux qui veulent, peuvent rester ici debout pendant le chant.

[Chœur]

À présent, nous allons ensemble coller les affiches. À la sortie, vous trouverez les tables avec les affiches préparées. Prenez le temps qu'il vous faut pour coller les affiches et faites attention à vos vêtements : la colle à papier est difficile à nettoyer des habits. Je vous quitte maintenant et me réjouis de terminer la manifestation par un échange autour du mur d'affichage ou dans le chapiteau de rencontre. N'hésitez pas à nous solliciter !

Merci beaucoup et amusez-vous bien à coller les affiches.

Translation/Übersetzung: Julia Walter